
NORME INTERNATIONALE



819

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Panneaux de fibres — Détermination de la masse volumique

Fibre building boards — Determination of density

Première édition — 1975-01-15

CDU 674.817-41 : 531.754.1

Réf. N° : ISO 819-1975 (F)

Descripteurs : matériau de construction, panneau de construction, panneau de fibre, essai, masse volumique, mesurage.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 89 a examiné la Recommandation ISO/R 819 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 819-1968 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 819 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pologne
Allemagne	Finlande	Portugal
Autriche	France	Roumanie
Belgique	Inde	Royaume-Uni
Canada	Irlande	Suède
Chili	Israël	Suisse
Colombie	Norvège	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	Yougoslavie

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 819 en Norme Internationale :

Norvège

Panneaux de fibres – Détermination de la masse volumique

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination de la masse volumique des panneaux de fibres, définis dans l'ISO 818.

2 RÉFÉRENCES

ISO 766, *Panneaux de fibres – Détermination des dimensions des éprouvettes.*

ISO 767, *Panneaux de fibres – Détermination de l'humidité.*

ISO 818, *Panneaux de fibres – Définition – Classification.*

ISO . . . , *Panneaux de fibres – Échantillonnage, découpage et contrôle.*¹⁾

3 PRINCIPE

Détermination du rapport de la masse, en grammes, d'une éprouvette à son volume, en centimètres cubes.

4 APPAREILLAGE

Voir ISO 766.

5 ÉCHANTILLONNAGE ET ÉPROUVETTES

5.1 Effectuer l'échantillonnage et le découpage des éprouvettes conformément à la méthode spécifiée dans l'ISO

5.2 Les éprouvettes doivent être de forme carrée de 100 mm de côté.

6 MODE OPÉRATOIRE

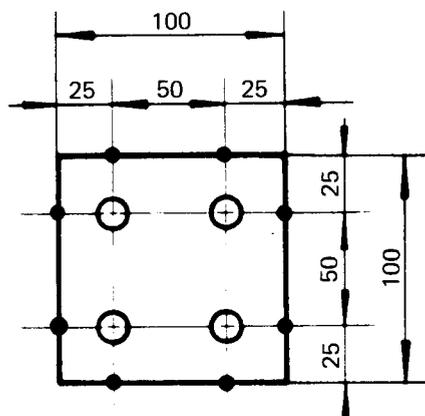
5.3.1 Conditionner les éprouvettes jusqu'à masse constante²⁾ dans une atmosphère dont l'humidité relative est de $65 \pm 5 \%$ et la température de $20 \pm 2^\circ\text{C}$.

6.1 Peser chaque éprouvette avec une précision de 0,1 g.

6.2 Mesurer les dimensions de chaque éprouvette conformément à l'ISO 766, comme suit :

a) L'épaisseur en quatre points différents, indiqués par des cercles sur le dessin ci-dessous.

Dimensions en millimètres



b) Les dimensions des côtés parallèlement aux bords, entre les ~~deux~~ points ~~respectifs~~ indiqués sur le dessin ci-dessus.

chaque

6.3 Calculer le volume de $V_{\text{épreuve}}$ à $0,1 \text{ cm}^3$ près.

1) En préparation.

2) On considère que la masse est constante lorsque les résultats de deux pesées successives, effectuées à 24 h d'intervalle, ne diffèrent pas de plus de 0,1 % de la masse de l'éprouvette.